



## **APPEL A CANDIDATURES**

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar lance un appel à candidature pour le poste de chef des services administratifs (CSA).

### **Missions et tâches :**

Le Chef des services administratifs est chargé, sous l'autorité du chef d'établissement, de la gestion et de l'administration. À ce titre, il dirige et coordonne toutes les activités et tâches administratives et assure la liaison avec les services administratifs du Rectorat, en conformité avec les lois et règlements qui régissent le fonctionnement de l'UCAD et les directives du Manuel de procédures.

A ce titre, il devra :

- superviser la préparation et le suivi de l'exécution du budget de l'établissement ;
- assurer la gestion des ressources financières, humaines et matérielles ;
- Veiller à la bonne tenue de la comptabilité et la production des situations comptables ;
- assurer la gestion administrative des immobilisations et des matières ;
- assurer l'entretien et la maintenance des équipements et matériels ;
- assurer la gestion de l'information et de la documentation ;
- veiller à la régularité de toutes les procédures administratives qui engagent l'établissement.

### **Compétences**

- Faire preuve d'une grande capacité rédactionnelle et aptitude à préparer des rapports, documents et reporting ;
- Avoir un esprit d'initiative et de synthèse;
- Connaissances informatiques et aptitude à travailler entre autres sur Excel, Word, Power point, logiciels de gestion ;
- Courtoisie, ouverture et aptitude à travailler en équipe.

### **Qualifications et Expérience requises**

- Etre Administrateur civil ou fonctionnaire de la hiérarchie A issu de l'Ecole nationale de l'Administration (ENA) ou être titulaire d'un Master 2 en Administration, en Gestion, en Comptabilité ou en Finances ;
- Avoir une expérience professionnelle dans la gestion administrative d'au moins cinq ans ;
- La connaissance du milieu universitaire serait un atout.

### **Dossier de candidature**

- Une lettre de candidature **manuscrite** signée et adressée à M. le Recteur de l'UCAD ;
- Un curriculum vitae détaillé et signé ;
- Les copies **légalisées** des diplômes;
- Les copies légalisées des attestations et certificats de travail ;
- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Un Casier judiciaire.

### **Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidature devront être déposés sous pli fermé portant la mention « **Candidature au poste de C.S.A.** », au plus tard le **25 mars 2020 à 17h**, à l'adresse suivante :

**au Secrétariat général de l'UCAD, villa 84 Allée Eucalyptus UCAD 3,  
Cité Claudel ; du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 17 h.**

  
Le Recteur  
Président de l'Assemblée de  
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Le Professeur  
**Ibrahima THIOUB**